

**OTT + NAO 2015 = LA TÊTE A TOTO**

Si notre titre peut paraître amusant, il n’en demeure pas moins qu’il a pour but d’interpeler et d’alerter, les salariés toutes catégories confondues, sur une situation plutôt inquiétante pour le devenir de leur quotidien tant sur les conditions de vie privée que sur les conditions de travail.

 Ainsi, en préambule, lors de la dernière réunion sur l’organisation du temps de travail, notre DRH nous a dressé un tableau plutôt sombre sur les NAO 2015, reportées en mars ou avril 2015 justifié par une connaissance de chiffre macro-économique société et micro-économique sociétale (inflation notamment).

Mais également sur fond de révélation de presse le matin même, concernant les fuites d’un rapport Franco-allemand préconisant un gel des salaires sur 3 ans pour l’ensemble des salariés français pour répondre aux exigences de la Commission Européenne, notre Direction Générale nous précise qu’il est urgent d’attendre cette réforme étatique sur le coût du travail. **Cela promet !!!**

Toujours préposé à intégrer l’aspect social dans l’entreprise (humour), notre DRH devenu devin pour l’occasion, nous donne le chiffre de l’inflation 2015, soit 0,5 % !

Donc s’il connaît déjà les chiffres macro et micro économiques, nul besoin de décaler ces NAO.

La Direction Générale attend, en fait, une réforme gouvernementale sur la baisse de coût du travail et l’assouplissement des 35 heures avant d’entamer les NAO 2015.

Voilà pourquoi la DG nous impose réunions sur réunions avec pour thème l’OTT sans réelle avancée par rapport au contenu initial, comme pour mieux préparer l’inconscient collectif à l’acceptation d’un nouveau recul social comme seule possibilité de sortir de l’impasse.

**Mais au fait quelle impasse ?**

La menace de survie de l’entreprise sur fond là aussi du coût du travail. Sûrement, puisque c’est l’argument qui revient à chaque fois. Vous savez comme dans la lettre du Père-Noël Dassault tous les ans. Décidément cette méchante CGT ne comprend rien au débat du « coût du travail ». Elle qui dit que le travail n’est pas un coût mais au contraire qu’il est créateur de richesse…

Ainsi sur les deux thèmes OTT abordés ce 24 novembre pour la énième fois, le temps d’habillage/déshabillage et le temps de pause, la CGT démontre qu’il n’y pas de problème de « coût de travail » de ses salariés ouvriers.

En effet, hier, les salariés des ateliers pointaient en arrivant sur le site, puis sur leur temps de travail se changer au vestiaire, avant de rejoindre leur poste.

Mais demain, avec l’OTT, ce sera 4 changements d’environ 10’ par jour soit 40’ par salarié avec un pointage en tenue de travail.

**Alors pourquoi cette méthode ?**

Avec un taux aux alentours de 400€/h chez DASSAULT AVIATION, 40 minutes de main d’œuvre passées au vestiaire valent 266€ par jour et par salarié, soit 6118 € par mois par salarié. Somme que la société ne gagne pas aujourd’hui mais qu’elle souhaite récupérer demain. Ainsi un salarié d’atelier qui voit apparaître sur son bulletin de salaire « coût société 4200€ (salaire brut + charge) » peut comprendre du simple fait de l’application de cette nouvelle règle que son soit disant « coût » vient d’être inhibé. (6118€ - 4200€ = 1918€ de bénéfice pour l’employeur par mois et par salarié en bleu) **Vous ne lui coûterez donc plus rien !**

 Ainsi démonstration est faite à notre DRH pour lui faire remarquer la faible contrepartie donnée aux salariés impactés, avec 50€ brut par mois contre 6118€ de gain facturé rentabilisé sur l’avion. Légèrement agacé, celui-ci finit par nous avouer que « ***Oui … Oui… on sait que cela va nous faire gagner beaucoup d’argent et si la société gagne de l’argent vous en aurez un juste retour au travers de la participation***» Ha oui la participation… vous savez ? Celle sur laquelle ils nous ont déjà fait payer le coût du forfait social en nous l’amputant de 17 % il y a déjà deux ans. ! (Et bientôt renégocié !!)

La DG révèle donc au grand jour la politique MEDEF/UIMM/GIFAS qui dicte sa ligne de conduite à des entreprises comme la nôtre, ramenant le débat non pas sur le coût du travail, mais sur le coût du capital.

Dans un contexte où tous les outils ont été mis en place pour empêcher toute réaction hostile au projet des Directions, les salariés de demain seront soumis à leur entreprise. Cela aura un impact direct sur leurs conditions de vie privée et professionnelle. En espérant peut-être, non plus voir l’augmentation de leur valeur travail récompensée en augmentation de salaire mais seulement au bénéfice du résultat de l’entreprise si tenté qu’il progresse.

Petit exemple : si le service de vente de Dassault Aviation devenait défaillant (plus de vente) ou bien si son organisation du travail elle-même ne permettait plus de remplir les contrats de commande, un salarié qui se donnerait à fond en prenant tous les risques pour son entreprise, ne serait pas sûr d’en avoir un juste retour.

**Mais faisons une PAUSE : Celle des 12 minutes collectives par exemple…** Va-t-elle faire du bien celle-là ? Il faut croire que non. Là aussi la DG veut l’appliquer rapidement dans les jours à venir en s’appuyant sur l’accord relatif à la réduction du temps de travail de 1998.

Ici aussi, après débat, elle finit par nous prouver que son application vise surtout à déclencher une chasse à l’homme qui se risquerait à prendre d’autres pauses que celle-ci dans la journée.

**COMMENTAIRE CGT :**

Nous voyons aujourd’hui une direction générale qui saucissonne point par point chaque paragraphe d’un projet OTT au départ global, pour mieux le distiller et le faire avaler à l’ensemble des salariés.

La CGT fera tout son possible pour empêcher un détricotage massif de la qualité de votre cadre professionnel d’aujourd’hui et pouvoir garder une vie privé en dehors de l’entreprise.

*La prochaine réunion se tiendra le 8 Décembre à Paris, à 14H30, Mr COUREL Cyril assistera à l a réunion.*

Mérignac le 3 Décembre 2014.